



REUNION ANNUELLE TERRITORIALE – 59

Samedi 15 octobre 2022 - DOUAI

COMPTE-RENDU

La séance démarre à 14h12

Après avoir remercié les 15 membres présents et excusé les membres qui ont fait part de leur absence, Philippe Soisse, correspondant territorial du GCU pour le département du Nord, prend la parole pour le traditionnel **mot du CT** :

Nous sommes réunis ce jour à DOUAI dans ce très bel endroit, pour cette rencontre institutionnelle placée désormais, comme annoncé l'an dernier, après la grande saison. C'est une sorte de bilan effectué à l'échelon départemental bilan provisoire car plusieurs terrains ne fermeront qu'au mois de novembre. **C'est un lieu d'expression démocratique.**

Au GCU, les instances de démocratie permettant à chaque membre de s'exprimer sont nombreuses :

- Le conseil de campeurs, au cours de votre séjour,
- L'assemblée générale au cours de laquelle la Présidente répond aux questions écrites qui lui sont parvenues (cette année 1 seule question, l'an dernier aucune),
- La réunion annuelle territoriale à laquelle vous participez aujourd'hui
- Les réunions de l'équipe de l'antenne du Nord qui ne comporte pas de *numerus clausus*

Les outils qui permettent de recueillir l'expression des adhérents existent également :

- Les comptes-rendus des réunions des antennes,
- Les comptes-rendus des réunions annuelles territoriales transmis au délégué aux antennes et selon les thèmes abordés aux administrateurs en fonction de leur délégation
- Les fameux cahiers bleus (j'en reparlerai tout à l'heure) transmis aux administrateurs « aménageurs »

- Les courriers que vous envoyez directement au siège et qui obtiennent systématiquement réponse favorable ou défavorable, mais réponse quand même
- Le Facebook officiel du GCU. Je n'évoque pas l'autre facebook

Initialement nous souhaitions organiser cette réunion conjointement avec le 62 et le 80 afin de prolonger les belles amitiés nouées lors du rassemblement annuel de l'association à Olhain. Notre ami Dominique Léopold correspondant territorial succédant à Yannick Dereep a considéré que c'était une très bonne idée mais qu'elle pourrait être concrétisée à l'automne 2023.

Rassemblement annuel 2022

La dernière activité à laquelle a participé notre antenne a été effectivement le rassemblement annuel à Olhain. L'antenne a contribué à la réussite de cet événement. Plusieurs réunions plénières de préparation et d'organisation avec le 62 et 80 ont été nécessaires le 9 novembre 2021 les 15 et 22 janvier et le 1^{er} juin. Nos délégués officiels habitués à ce genre d'événement nous ont conseillés, et ont guidé à chaque étape, les novices dont je fais partie,. Je les remercie chaleureusement. Le compte-rendu quasi exhaustif paraîtra il me semble dans la prochaine édition de plein air et culture.

La réunion annuelle territoriale est également un lieu de transmission d'information. Elle devrait permettre de mieux comprendre comment fonctionne notre association, comment elle est organisée. Pourquoi par exemple telle ou telle demande n'a pas encore abouti ou n'aboutira pas.

I. Informations nationales

Elections au conseil d'administration

A l'occasion du rassemblement annuel à Olhain, le Conseil d'administration a été partiellement renouvelé. Les 18 administrateurs sont élus par trois collèges (corps électoraux). Les délégués de terrain élisent 3 administrateurs, les correspondants territoriaux élisent 3 administrateurs et les adhérents élisent 12 administrateurs.

Le 18 août, Yannick Dereep a été élu par le collège des délégués de terrain. Gilbert Grandpierre a été réélu et votre serviteur a été élu par les correspondants territoriaux.

Le 19 août, en assemblée générale, Ludovic Broussaud a été réélu. Alain Canonge, Corinne Haydn et Philippe Martinez entrent au conseil d'administration.

La composition du Conseil d'administration ainsi que la répartition de ses membres dans les commissions sont disponibles sur le site du GCU.

II. Le CT59 explique comment s'organise la prise de décision au GCU

Les administrateurs se sont répartis en groupes de travail et en commissions selon leurs compétences, leurs centres d'intérêt, par exemple :

ACS, Rassemblements	Aménagements (y compris locaux)	Antennes, promotion, communication, Europe	Finances	Internet, Informatique	Relations avec les adhérents	Réseaux partenaires	Revue (conférence et comité de rédaction)	Sécurité	Tarifs	Textes et documents
---------------------	---------------------------------	--	----------	------------------------	------------------------------	---------------------	---	----------	--------	---------------------

Les commissions gèrent les actualités et les événements et préparent les décisions du conseil d'administration.

Pour exemple, concernant les aménagements des 93 terrains de camping, chaque administrateur de la commission aménagement est « aménageur » de plusieurs terrains. Il a en charge d'« aider » les Délégués des terrains qui lui sont affectés. L'Aménageur a généralement en charge un ou plusieurs domaines de compétences, et s'entoure d'experts en tant que de besoin (internes et/ou externes) Dans son domaine d'expertise, l'Aménageur est l'interlocuteur national des fournisseurs. L'Aménageur est également le relais opérationnel entre le Délégué aux Aménagements et les Délégués de terrain.

Tous les cahiers bleus remontent au siège et sont répartis aux aménageurs L'aménageur est donc lecteur du cahier bleu de chaque camp, il n'est pas le seul.

Par conséquent, si une demande d'aménagement est récurrente ; elle apparaît dans le relevé de conclusions de chaque assemblée de camp. L'aménageur et le délégué de terrain entrent en concertation et font remonter cette demande au délégué aux aménagements et donc ensuite à la commission dédiée, après en avoir analysé la pertinence, la faisabilité, le coût. Ici même au cours de la réunion annuelle territoriale, cette demande d'aménagement peut être formulée ; elle sera reprise dans le compte-rendu. Cela peut renforcer la prise de décision.

Si l'activité des membres de la commission Aménagement est continue, la commission plénière se réunit aux vacances de Toussaint, en janvier, en août et autant que de besoin.

Chaque année, le CT59 présentera une commission et son fonctionnement

Question posée par un adhérent : comment savoir si les demandes d'aménagement formulées ont abouti ?

La réponse peut être apportée par le CT s'il a été destinataire de la demande. Une interrogation directe au secrétariat peut trouver réponse

III. Caravaneiges

La réservation en ligne sera accessible depuis votre espace adhérent à compter du lundi 24 octobre 2022 (dans la journée) au lieu du 17 octobre, initialement prévu.

IV. Recueil des satisfactions et des difficultés rencontrées sur nos terrains de camping

- 1) Cette année encore, les dysfonctionnements constatés à l'utilisation du logiciel de trésorerie ont été nombreux et ont contraint les trésoriers à passer beaucoup de temps (problème de numérotation des emplacements, permutations difficiles à gérer, ...)

Certes, les 2 webinaires de juillet ont été appréciés mais des capsules vidéo d'aide disponibles sur le site internet seraient bienvenues.

Certains adhérents indéclicats oublient de passer par la trésorerie avant leur départ.

Une adhérente signale que les trésoriers ont accès à toutes les informations personnelles contenues dans le logiciel et que cela pose un problème du point de vue RGPD.

Un adhérent indique que le terrain d'Agon-Coutainville a fonctionné 15 jours sans trésorerie.

Les adultes A2 ne sont pas autorisés, par le logiciel, à être trésorier.

Dans le logiciel, le terme « menu déroulant » à la place de « hamburger » serait préféré.

Il semble y avoir un problème de numérotation pour le terrain de l'Ile-Tudy.

- 2) Les contrôles obligatoires n'ont pas été effectués dans les délais sur le Terrain de Grandcamp-Maisy

- 3) Plusieurs membres présents apprécieraient le retour de la carte d'adhérent, ou tout autre dispositif symbolisant le sentiment d'appartenance.
- 4) Concernant la revue Plein Air et Culture, certains adhérents estiment qu'elle ne sert pas pleinement sa vocation d'être également un outil de promotion. On évoque un remplissage peu utile (voire « people ») pour les reportages sur tel ou tel adhérent... D'autres souhaiteraient que les tarifs et dates d'ouverture soient de nouveau publiés dans la revue.
- 5) Un adhérent regrette que les compte-rendu de réunions des instances (commissions, AG, ...) soient diffusés plusieurs mois après par le seul canal de la revue.
- 6) Des écarts de tarifs entre les terrains du Nord et les terrains du Sud sont constatés.
- 7) Il est suggéré un dispositif permettant de justifier son service sur une période de 21 jours sur plusieurs terrains.

V. Propositions de thèmes de réflexion pour les prochaines réunions nationales

- 1) Accueil des Personnes à Mobilité Réduite sur nos terrains.

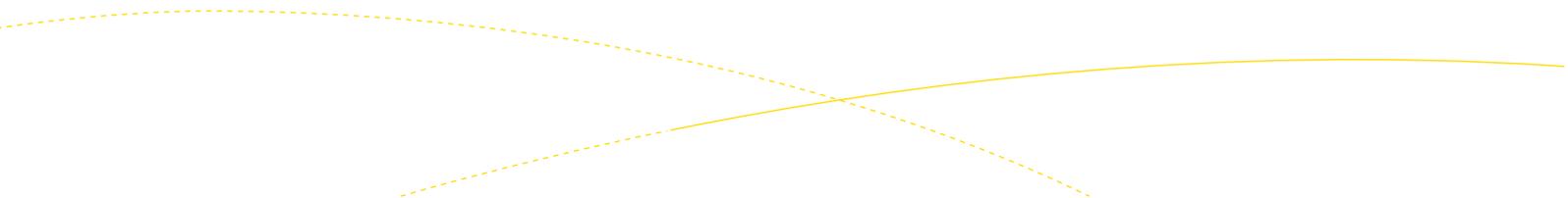
Une adhérente indique, comme en 2021, que les locatifs ne sont pas accessibles au PMR à l'Île-Tudy en particulier et sur les autres terrains en général.

- 2) L'indépendance énergétique

VI. Activités de promotion

L'antenne du Nord participera au salon Tourissima du 27 au 29 janvier 2023 à Lille Grand Palais.

Le planning de permanence est révisé avec les membres présents de sorte que 3 ou 4 personnes soient présentes en permanence sur le stand.



Les contacts avec les partenaires historiques (MGEN, MAIF, ...) sont à consolider.

En 2023, notre participation à Gayant-Expo à Douai est envisagée.

VII. Questions diverses

Est-il envisagé l'installation de bornes de rechargement pour les véhicules électriques ?

Dans l'assemblée, nous sommes plusieurs à estimer que nos terrains n'ont pas à accueillir ce type de matériel. En effet, nos réseaux électriques ne sont pas dimensionnés pour cela et les pleins des véhicules thermiques sont effectués en station. Les pleins des véhicules électriques n'ont pas à être supportés par l'association.

En revanche, une solution professionnelle, par un prestataire qui assurerait le coût, la maintenance et l'exploitation, à proximité du terrain ou en limite de propriété pourrait être expérimentée.

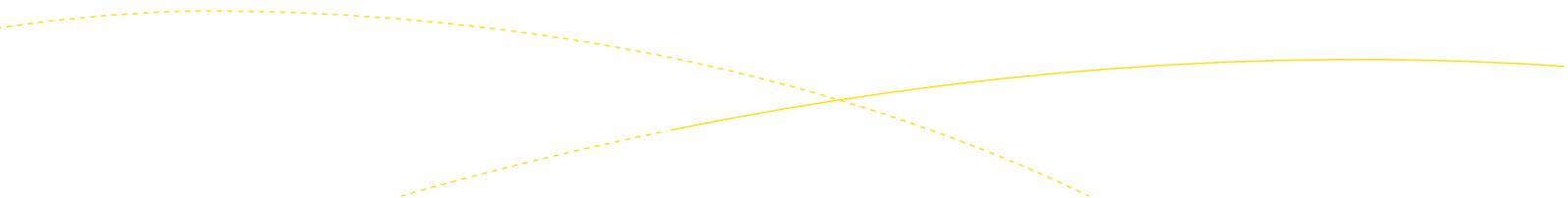
Qui décide de la plantation des arbres sur nos terrains ?

La règle « un pour un » est appliquée en général en concertation avec l'ONF avec qui nous avons signé un protocole d'accord. Les DT sont bien sûr, force de proposition pour l'aménagement arboré de leurs terrains qu'ils connaissent bien. Les aménageurs sont consultés également.

Serait-il possible d'installer un composteur au Crotoy ; en effet la municipalité envisage de faire payer les poubelles au poids ?

La question du composteur sur nos terrains a été évoquée lors du forum à Olhain, le 18 août.

Cela pourrait être envisageable sur un terrain ouvert en permanence. En revanche, sur un terrain fermé plusieurs mois par an, la gestion du composteur serait plus complexe.



Brigitte Bricoux rejoint l'équipe de l'antenne du Nord. Philippe la remercie chaleureusement et remercie une nouvelle fois les adhérents présents et les invite à partager le verre de l'amitié offert par le GCU.

Fin des travaux : 16h45

Philippe Soisse
Délégué territorial du Nord

